

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression: 26.09.2008

Révision: 26.09.2008

1 Identification de la substance/préparation et de la société/entreprise

- **Identification de la substance ou de la préparation**
- **Nom du produit** **Diabolo Sicherheitsbrennpaste**
- **Emploi de la substance / de la préparation** Pâte combustible pour réchaud
- **Fournisseur/Producteur:**
ZIMAX GmbH & Co. KG
Josef-Baumann-Str. 13
D-44805 Bochum
- **Tel:** +49 (0)234/89130-33
Fax : +49 (0)234/89130-99
- **Adresse e-mail de la personne compétente:** angelika.torges@kft.de
- **Service chargé des renseignements :** Voir fournisseur/producteur
- **Renseignements en cas d'urgence :**
Centre Antipoisons - Centre de Pharmacovigilance
Hôpital Edouard Herriot
5 Place d'Arsonval
69437 Lyon Cedex 03
- **Tel.:** +33-(4) 72 11 69 11

2 Identification des dangers

- **Principaux dangers:**



F Facilement inflammable

- **Indications particulières sur le danger pour l'homme et l'environnement:**

Le produit est à étiqueter, conformément au procédé de calcul de la "Directive générale de classification pour les préparations de la CE", dans la dernière version valable.

R 11 Facilement inflammable.

- **Système de classification :**

La classification correspond aux listes CEE actuelles, mais est complétée par des indications tirées de publications spécialisées et des indications fournies par l'entreprise.

3 Composition/informations sur les composants

- **Caractérisation chimique**
- **Description :** Mélange effectué à partir des matériaux mentionnés ci - après et avec des additifs non dangereux

- **Composants contribuant aux dangers:**

CAS: 64-17-5 éthanol

50-80%

EINECS: 200-578-6 F; R 11

- **Indications complémentaires :** Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

4 Premiers secours

- **Indications générales :** En cas de doute ou de symptômes prolongés, consulter un médecin.
- **après inhalation :** En cas de problèmes, éventuellement provoqués par les vapeurs, faire entrer de l'air frais.
- **après contact avec la peau :** Laver à l'eau et au savon et bien rincer.

(suite page 2)

— F —

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression: 26.09.2008

Révision: 26.09.2008

Nom du produit Diabolo Sicherheitsbrennpaste

(suite de la page 1)

- **après contact avec les yeux :**

Il est improbable que les yeux soient touchés par le produit. Si, en raison d'une forte chaleur atmosphérique ou d'un réchauffement, des composants venaient à se liquéfier et à toucher l'œil, consultez un médecin.

- **après ingestion :**

C'est au médecin de décider de provoquer un vomissement.

Au cas où le vomissement surviendrait automatiquement:

Incliner la tête de la personne qui vomit vers le bas, afin d'éviter toute aspiration.

Consulter immédiatement un médecin.

- **Indications destinées au médecin :**

- **Traitement** Traitement symptomatique

5 Mesures de lutte contre l'incendie

- **Moyens d'extinction:**

CO₂, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants par de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistant à l'alcool.

Adapter les mesures de protection dans la lutte contre l'incendie à l'environnement.

- **Produits extincteurs déconseillés pour des raisons de sécurité :** Jet d'eau à grand débit.

- **Dangers particuliers dus au produit, à ses produits de combustion ou aux gaz dégagés :**

Produit de décomposition dangereux: se référer au chapitre 10:

- **Équipement spécial de sécurité :** Porter un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant

- **Autres indications**

Les résidus de l'incendie et l'eau contaminée ayant servi à l'éteindre doivent impérativement être éliminés conformément aux directives administratives

Rassembler séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas l'envoyer dans les canalisations

6 Mesures à prendre en cas de rejet accidentel

- **Les précautions individuelles:**

Veiller à une aération suffisante

Ne pas fumer - tenir à l'abri de sources d'inflammation

- **Mesures pour la protection de l'environnement :**

Ne pas rejeter à l'égout, ni dans le milieu naturel.

Ne pas rejeter dans le sous-sol ni dans les terrains

- **Méthodes de nettoyage/récupération :**

Assurer une aération suffisante.

Recueillir par moyen mécanique.

Recueillir les composants liquides à l'aide d'un produit absorbant.

Mettre dans des conteneurs spéciaux de récupération ou d'élimination

Évacuer les matériaux contaminés en tant que déchets conformément au point 13.

7 Manipulation et stockage

- **Manipulation :**

- **Précautions à prendre pour la manipulation:**

Conserver au frais et au sec en fûts métalliques très bien fermés

Protéger de la forte chaleur et du rayonnement direct du soleil

Éviter l'inhalation des vapeurs du produit chaud.

Éviter contact avec les yeux et la peau.

Bei Gebrauch von brennbaren Materialien fernhalten.

(suite page 3)

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression: 26.09.2008

Révision: 26.09.2008

Nom du produit Diabolo Sicherheitsbrennpaste

(suite de la page 2)

· Préventions des incendies et des explosions:



Tenir à l'abri de sources d'inflammation - ne pas fumer.

· Stockage :

· **Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage :** Stocker dans un endroit frais.

· **Indications concernant le stockage commun :**

Ne pas stocker avec les aliments

Ne pas stocker avec les aliments pour les animaux.

· **Autres indications sur les conditions de stockage :**

Tenir les emballages hermétiquement fermés

Stocker au frais et au sec dans des fûts métalliques bien fermés

· **Classe de stockage :** 4.1 B Substances solides inflammables

8 Contrôle de l'exposition/protection individuelle

· **Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques :** Sans autre indication, voir point 7.

· **Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail :**

64-17-5 éthanol

VME (France) Valeur momentanée: 9500 mg/m³, 5000 ppm

Valeur à long terme: 1900 mg/m³, 1000 ppm

· **Equipement de protection individuel :**

· **Mesures générales de protection et d'hygiène :**

Respecter les mesures de sécurité usuelles pour l'utilisation de produits chimiques.

Tenir à l'écart de produits alimentaires, de boissons et de nourriture pour animaux.

Ne pas inhaler les gaz, les vapeurs et les aérosols

Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.

Les indications suivantes relatives à l'équipement de protection concernent le traitement commercial de grandes quantités.

Prévoir une station de rinçage pour les yeux.

· **Protection respiratoire :**

Non nécessaire si la pièce dispose d'une bonne ventilation.

En cas de formation de vapeurs : protection respiratoire

A titre provisoire, filtre :

Filtre A

· **Protection des mains :**

Gants de protection.

Pour éviter des problèmes de peau, réduire le porter des gants au minimum indispensable.

Contrôler l'état en bonne forme des gants de protection avant chaque usage.

Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation.

· **Matériau des gants**

Néoprène

Caoutchouc

Le choix repose sur des expériences pratiques. Il n'existe pas de données relatives au temps de claquage.

· **Temps de pénétration du matériau des gants -**

· **Protection des yeux :** non nécessaire.

· **Protection du corps :** Vêtements de travail protecteurs.

9 Propriétés physiques et chimiques

· **Indications générales.**

Forme :

Gel

(suite page 4)

— F —

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression: 26.09.2008

Révision: 26.09.2008

Nom du produit Diabolo Sicherheitsbrennpaste

(suite de la page 3)

Couleur :	Rougeâtre
Odeur :	caractéristique genre alcool
· Modification d'état	
Point de fusion :	non déterminé
Point d'ébullition :	non déterminé
· Point d'éclair :	non applicable
· Inflammabilité (solide, gazeux) :	Inflammable.
· Auto-inflammation :	Le produit ne s'enflamme pas spontanément.
· Danger d'explosion :	Le produit n'est pas explosif; toutefois, des mélanges explosifs vapeur-air peuvent se former.
· Limites d'explosion :	
inférieure :	3,5 Vol %
supérieure :	15,0 Vol % (Ethanol)
· Densité à 20°C:	0,85 g/cm ³
· Solubilité dans/miscibilité avec l'eau :	
	miscible
· Valeur du pH à 20°C:	7,5-8,5 En état de livraison

10 Stabilité et réactivité

- **Décomposition thermique / conditions à éviter :** Pas de décomposition en cas de stockage et de manipulation conformes.
- **Réactions dangereuses** Aucune réaction dangereuse connue
- **Produits de décomposition dangereux :**
En cas d'incendie, les produits de décomposition suivants peuvent se former:
Monoxyde de carbone et dioxyde de carbone
- **Indications complémentaires :** Explosible avec l'air en cas de chauffage sous forme de vapeurs/gaz.

11 Informations toxicologiques

- **Toxicité aiguë :**
 - **Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification :**
- 64-17-5 éthanol**
- Oral LD₅₀ 7060 mg/kg (rat)
Inhalatoire LC₅₀/4 h 20000 mg/l (rat)
- **Effet primaire d'irritation :**
 - **de la peau :**
Peut entraîner de légères irritations de la peau.
Un contact prolongé ou répété avec le peau provoquer une dermatite.
 - **des yeux :** Effet légèrement irritant possible.
 - **Sensibilisation :** Aucun effet de sensibilisation connu.
 - **Indications toxicologiques complémentaires :** Danger de résorption par la peau (Méthanol)

12 Informations écologiques

- **Indications générales :**
Catégorie de pollution des eaux 1 (D) (Classification propre) : peu polluant
Suivant annexe 4 de la réglementation administrative visant les substances polluantes de la nappe phréatique (VwVwS) du 17/05/1999

(suite page 5)

— F —

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression: 26.09.2008

Révision: 26.09.2008

Nom du produit Diabolo Sicherheitsbrennpaste

(suite de la page 4)

Ne pas laisser le produit, non dilué ou en grande quantité, pénétrer la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.
Danger possible de pollution de l'eau potable par infiltration de quantités importantes dans le sol ou la nappe phréatique

13 Considérations relatives à l'élimination

- **Produit :**
- **Recommandation :**
Élimination conforme aux règlements de l'administration régionaux.
Dans la mesure du possible, faire brûler les contenants (200g) jusqu'à épuisement du produit.
- **Catalogue européen des déchets**
07 01 04 autres solvants, liquides de lavage et liqueurs mères organiques
15 01 02 emballages en matières plastiques
20 01 13 solvants
- **Emballages non nettoyés :**
- **Recommandation :** Evacuation conformément aux prescriptions légales.

14 Informations relatives au transport

- **Transport par terre ADR/RID et RTMDR/RTMDF (ordonnance sur le transport de produits dangereux - route et train) (transfrontalier/domestique) :**



- **Classe ADR/RID-RTMDR/F (ordonnance sur le transport de produits dangereux - route et train) :** 4.1 (F1) Matières solides inflammables, matières autoréactives et matières explosibles désensibilisées solides.
- **Indice Kemler :** 40
- **No ONU:** 3175
- **Groupe d'emballage :** II
- **Label:** 4.1
- **Désignation du produit :** 3175 SOLIDES CONTENANT DU LIQUIDE INFLAMMABLE, N.S.A. (ETHANOL (ALCOOL ÉTHYLIQUE))
- **Remarques :** Limited Quantity: 3 kg emballage intérieur, 30 kg pièce d'expédition
- **Transport maritime IMDG ((ordonnance sur le transport de produits dangereux) :**



- **Classe IMDG :** 4.1
- **No ONU :** 3175
- **Label** 4.1
- **Groupe d'emballage :** II
- **No EMS :** F-A,S-I
- **Polluant marin :** Non
- **Désignation technique exacte :** SOLIDS CONTAINING FLAMMABLE LIQUID, N.O.S. (ETHANOL (ETHYL ALCOHOL))

(suite page 6)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression: 26.09.2008

Révision: 26.09.2008

Nom du produit Diabolo Sicherheitsbrennpaste

(suite de la page 5)

· Transport aérien ICAO-TI et IATA-DGR :



· Classe ICAO/IATA :	4.1
· No ID ONU :	3175
· Label	4.1
· Groupe d'emballage :	II
· Désignation technique exacte :	SOLIDS CONTAINING FLAMMABLE LIQUID, N.O.S. (ETHANOL)

15 Informations réglementaires

· Marquage selon les directives CEE :

Le produit est classé et identifié suivant les directives de la Communauté européenne / la " GefStoffV " = la Réglementation sur les Produits dangereux

· Lettre d'identification et caractérisation de danger du produit :



F Facilement inflammable

· Phrases R :

11 Facilement inflammable.

· Phrases S :

7 Conserver le récipient bien fermé.

16 Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer.

· Prescriptions nationales :

· **Indications sur les restrictions de travail :** Respecter les limitations d'emploi pour les jeunes

· Classe de pollution des eaux :

Classe de danger pour l'eau 1 (Classification propre) (classe de pollution des eaux 1) : peu polluant

16 Autres données

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

· **Raisons pour modifications:** Classification

· Phrases R importantes:

11 Facilement inflammable.

· Service établissant la fiche de données de sécurité :

KFT Chemieservice GmbH

Marienstr. 3 D-64347 Griesheim

Postfach 1451 D-64345 Griesheim

Tel.: +49-6155-823241

Fax: +49-6155-823246

· **Contact :** Angelika Torges

· * Données modifiées par rapport à la version précédente

Les chapitres marqués d'un * présentent des modifications par rapport à la dernière version.